

# COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 22 avril 2021

## **La CFE-CGC Métallurgie lance un appel à une solidarité nationale auprès des employeurs de la branche pour garantir l'avenir des jeunes**

A situation exceptionnelle, initiative innovante !

La CFE-CGC Métallurgie est à l'initiative d'une lettre adressée au nouveau Président de l'UIMM Eric Trappier, dans laquelle elle lance un appel à une solidarité nationale. Elle invite tous les employeurs de toutes les branches, mais particulièrement ceux de la branche Métallurgie à se mobiliser pour garantir l'avenir des jeunes et l'efficacité de la formation.

Dans les jours qui viennent, elle demande aux employeurs un effort supplémentaire pour relancer le processus d'accueil des stagiaires et ainsi aider à la réussite de cette année scolaire.

Déjà malmenés par des cycles d'études perturbés, les confinements à répétition, les problèmes "logistiques" (logement, nourriture, petits jobs leur permettant de financer leurs études...), les incertitudes pour les concours et examens à venir, nombre de jeunes se voient dans l'impossibilité de trouver leurs stages, nécessaires à la poursuite de leurs études ou l'obtention du diplôme.

Aussi, la CFE-CGC exhorte les employeurs à ouvrir leurs entreprises ou à adapter leur processus interne pour faire face à la situation, même si le renforcement du télétravail et le flou sur la reprise n'engagent pas forcément à cette « entreprise ».

Ré-industrialiser ou ré-internaliser les activités et restaurer la souveraineté n'ont de sens que si la main d'œuvre qualifiée est disponible et bien formée.

La CFE-CGC Métallurgie ne doute pas que cet appel sera suivi par l'ensemble des acteurs industriels !

### **Contact presse**

Olivier Ménard  
Délégué national Emploi-Formation - Métallurgie CFE-CGC  
06.77.10.81.00